

L'an deux mille vingt-trois le 26 octobre, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy-sur-Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

**Conseillers en exercice** : 17, **Présents** : 8, **Représentés** : 3, **Votants** : 11

**Etaient présents** : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick FEUILLET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, Mme Christelle MAES, M. Jean-François PAGNON et M. Jean-Jacques THOMAS.

**Etaient représentés** : M. Vincent LAMOUREUX par Mme Marie DETERME, M. Laurent MARLOT par M. Eric DONNAY et M. Jean-Pierre PREVOT par Mme Marie-Claire FORTIN.

**Etaient absents excusés** : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Patrick DUMON, M. Jean-Luc EGRET, M. Gilles QUEILLE et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

**Le secrétariat a été assuré par** : M. Patrick FEUILLET.

L'élaboration du budget tient compte à la fois d'éléments de dépenses et de recettes connues mais également d'estimations qui peuvent être sujettes à des ajustements nécessaires dans le cadre d'une bonne pratique budgétaire.

Suite à l'augmentation des taux d'intérêts. Cette revalorisation nécessite d'ajuster les dépenses notamment en ce qui concerne le chapitre 66.

En effet, ceux-ci sont insuffisamment doté et nécessite un ajustement budgétaire.

Dans ces conditions, le Président propose de procéder aux virements de crédits tels que présentés ci-après :

Section de fonctionnement							
DEPENSES							
CREDITS A OUVRIR				CREDITS A DEDUIRE			
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Libellé	Montant
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 836,40 €	011	6288	Autres services extérieur	2 836,40 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

**DECIDE** de modifier le budget principal du PETR du Pays de Thiérache 2023 comme suit :

Section de fonctionnement							
DEPENSES							
CREDITS A OUVRIR				CREDITS A DEDUIRE			
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Libellé	Montant
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 836,40 €	011	6288	Autres services extérieur	2 836,40 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président,

Le Secrétaire de séance,



Olivier CAMBRAYE

Patrick FEUILLET

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture le  
Et publication le